



Membre de la Fédération des Associations
Notre Dame des Champs ANGERS
SECTION BASKET

DIRECTRICE SPORTIVE : Clémence PINEAU - 06.41.92.13.55 - sport.pineau@gmail.com
SECRETARIAT : Isabelle CLEMENT – 07.82.82.67.83 – angersndcbasket49@gmail.com

CONSIGNES D'INSCRIPTION 2020 / 2021

Nouveauté 2020/2021 : Licences dématérialisées

Les modalités de renouvellement, création de licences et de mutation changent pour cette nouvelle saison. Vous allez recevoir un lien sur votre messagerie vous invitant à compléter les informations nécessaires à votre inscription.

Documents à préparer pour la pré-inscription du FBI :

- ✓ Certificat médical :
Les certificats médicaux datant de 2017, 2018 et 2019 ne sont plus valables car la Fédération a décidé que l'aptitude médicale pour la saison 2020/2021 sera obtenue uniquement en produisant un nouveau certificat médical (document joint).
Pour tous les licenciés nés en 2012 – 2010 – 2008 – 2006 – 2004 – 2003, pensez à demander un surclassement en même temps que le renouvellement de votre licence (le tarif de la licence reste celui hors surclassement).
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ Pour les nouveaux joueurs : carte d'identité, livret famille ou passeport

Validation de la licence

La licence sera validée par le club à réception :

- du paiement de la licence (tarifs indiqués ci-après)
- de la fiche d'autorisation complétée
- du contrat de confiance signé

A noter que, la période actuelle rendant encore incertain la pratique du basket, nous attendrons début septembre pour valider et encaisser le paiement de l'adhésion au club.

Cependant, il est important que ces renouvellements soient faits avant le 15 juillet. Les engagements des équipes doivent être faits au mois d'août.

Les dossiers complets sont à retourner à l'adresse suivante :

ANGERS NDC BASKET - Isabelle CLEMENT – 14 rue du moulin cassé – 49100 ANGERS

Où, lors des permanences qui seront mises en place à la salle BERTIN. Les dates vous seront précisées par mail dès la réouverture des salles par la Ville.

COTISATIONS 2020 / 2021

CATÉGORIES		Année de Naissance	Prix Licence + chasuble (*)	Avec Carte Partenaire	Prix mi- saison (**) + chasuble (*)
Séniors		2000 et avant	150 + 10		120 + 10
Séniors Loisirs		2000 et avant	100 + 10		70 + 10
Juniors	U20	2001-2002-2003	120 + 10	40 + 10	90 + 10
Cadets - Cadettes	U17	2004 et 2005	120 + 10	40 + 10	90 + 10
Minimes M/F	U15	2006 et 2007	110 + 10	37 + 10	80 + 10
Benjamins M/F	U13	2008 et 2009	110 + 10	37 + 10	80 + 10
Poussins (es)	U11	2010 et 2011	100 + 10	34 + 10	70 + 10
Mini-poussins (es)	U9	2012 et 2013	100 + 10	34 + 10	70 + 10
Baby (multisports)	U7	2014 et après	90	30	60

(*) La chasuble est obligatoire et fournie par le club, sauf pour ceux qui possèdent déjà celle de l'année précédente.

(**) A partir de janvier 2021

Dispositif Carte Partenaire : Les familles pouvant en bénéficier doivent présenter le courrier justificatif de la CAF ou la carte partenaire de la ville à jour et compléter le dépliant de renseignements.

- réduction de 10 € pour les paiements reçus avant le 15 juillet 2020

- 30% de réduction sur la cotisation du 3ème enfant

- Paiement possible par COUPONS SPORTS ANCV et CHÈQUES VACANCES.

- Pour les licences T ou mutation M, 50% des frais de dossier seront facturés au joueur

- La licence est établie par le Comité de Basket-Ball. Une grande part de la cotisation est reversée à la F.F.B.B. et au Comité 49 pour l'obtention de la licence. Un départ en cours d'année ne donne pas lieu à remboursement

L'assurance option A, sur la demande de licence est comprise dans le prix, les autres options sont à rajouter au tarif de la licence.